

AUDIERNE

Un port dans la ville



Bulletin Municipal d'Informations
Décembre 2009

Téléphone : 02-98-70-08-47 / Courriel : mairie-audierne@wanadoo.fr / Site internet : www.audierne.fr

Photo Route de l'Amitié



LES VŒUX DU MAIRE

SOMMAIRE

Les Voeux du Maire.....	p 2
Un point sur les finances de la ville.....	p 3
Interview de Quentin CASTOR.....	p 4
Le service voirie en images.....	p 5
Réalisations – Travaux 2009.....	p 8
Projets – Travaux 2010.....	p 9
Le Revenu Social Minimum.....	p 11
Les passeports biométriques.....	p 12
Vie sociale.....	p 14
Enfance, Jeunesse, Culture et Sport.....	p 16
Le port de plaisance.....	p 21
Les brèves.....	p 22
Quelques nouvelles associations sportives.....	p 24
Démarche citoyenne : que faisons-nous de nos déchets.....	p 25
Infos pratiques.....	p 26
Cap-Accueil.....	p 28
Un peu d'histoire.....	p 30
Etat-civil.....	p 31

Chères Audiernoises, chers Audiernois,

A toutes et à tous, en mon nom et celui de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous présente mes vœux les plus chaleureux pour les fêtes de Noël et du Nouvel An 2010.

L'année qui vient de s'écouler nous a permis de redonner une image positive et dynamique de notre ville et de ses habitants.

Nous avons tissé des liens très forts avec vous tous et nous avons été à votre écoute, c'est ainsi que nous vous avons réunis plusieurs fois en mairie avec pour objectif de trouver des solutions à vos problèmes.

Des travaux ont été lancés dans tous les quartiers de la commune, en fonction de nos moyens, mais avec la volonté d'améliorer nos conditions de vie.

La période est difficile mais malgré cela nous devons veiller à ce que personne ne reste sur le bord de la route, quelle que soit sa situation.

Avec mon conseil, c'est dans un esprit de solidarité que nous souhaitons agir, en étant attentif à l'autre, partout où cela est possible : dans les quartiers, au sein des associations...et surtout sans jugement de valeur. La solitude est un mal que nous nous efforcerons de combattre.

La solidarité, la citoyenneté, la qualité de vie, l'économie sont les maîtres mots de notre engagement.

Mais pensons à l'avenir en cette fin d'année car Audierne, notre belle ville, s'est mise en lumière pour vous donner gaieté, chaleur et bonheur dans vos cœurs et vos foyers.

L'équipe municipale et moi-même allons poursuivre notre mission en réalisant les objectifs que nous nous sommes fixés, tout en restant prudents, des réformes importantes nous attendent...

TOUS MES VŒUX DE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE
ET SURTOUT DE SANTÉ.

BLOAVEZ MAD !

*Le Maire,
Jacqueline DONVAL*



UN POINT SUR LES FINANCES DE LA VILLE



Madame, Monsieur,

Il n'y a pas eu d'évolution importante en 2009 pour les finances de notre ville.

Aucun emprunt n'ayant été souscrit sur l'année, le **désendettement s'est poursuivi au rythme moyen de 12 666 € par mois soit 151 999 € au total pour 2009.**

L'encours de la dette sur le budget principal au 31 Décembre 2009 aura diminué de 14 % pour l'année et passera sous le million d'euros (993 473 €) soit 402 € par habitant.

Pour le début 2010 deux emprunts vont être réalisés pour des investissements déjà budgétés et payés. L'un de 115 000 € pour l'achat de véhicules et l'autre de 159 621 € pour différents travaux (cinéma, aménagement du centre ville, travaux de voies et réseaux, travaux sur bâtiments).

Par ailleurs un emprunt de 170 000 € va être souscrit sur le budget du port de plaisance pour le financement du nouveau bureau du port sous l'école Pierre Le Lec. Cette infrastructure sera opérationnelle pour le début 2010.

L'ensemble de ces emprunts seront souscrits au taux de 3.96 % et remboursables sur une durée de quinze ans.

En 2009 une somme de **27 022 €** a été versée aux associations sous forme de subventions.

Comme vous avez pu le constater sur vos avis d'impositions, la part communale des taxes foncières et taxes d'habitation n'a pas subi d'augmentation cette année.

Sur le plan national, plusieurs maires de différentes formations politiques s'inquiètent de la suppression de la taxe professionnelle et des conséquences sur les finances des collectivités locales. Des garanties de compensation ont été données pour le court terme mais dans la durée des inquiétudes persistent.

Si cette décision entraînait des conséquences sur le budget communal, il serait nécessaire de prendre des mesures sur les recettes et les dépenses.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2010.

BLOAVEZ MAD !

Henri LE BORGNE



INTERVIEW DE QUENTIN CASTOR

RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES

Dans le dernier bulletin municipal semestriel, nous donnions la parole à Fabrice BUREL, responsable des espaces verts. Cette fois nous accueillons Quentin CASTOR qui vient de prendre de nouvelles fonctions à la ville.



1- Avant de prendre le poste de responsable des services techniques, peux-tu nous dire ce que tu faisais ?

Après un BTS génie-civil obtenu en 1995, je suis devenu chef de chantier en TP (Travaux Publics), puis conducteur de travaux dans le bâtiment TCE (Tous Corps d'Etat) en région parisienne. En 2000, je me suis installé dans le Finistère où j'ai été conducteur de travaux en bâtiments industriels et maisons individuelles avant d'être conducteur de travaux en voirie chez Leroux à Landudec durant 6 ans.

2- Quelles ont été tes motivations pour postuler à la ville d'Audierne ?

La possibilité de travailler dans plusieurs corps de métiers en simultané : voirie, bâtiment, et espaces verts.

3- Quelles qualités faut-il avoir pour occuper ce poste ?

Pour la partie technique, il faut des compétences générales dans les différents corps de métiers représentés par les services techniques de la commune, des capacités d'encadrement, de management et être disponible. Pour ce qui est de l'administratif, il faut maîtriser l'informatique, les procédures budgétaires et les marchés publics.

4- Comment s'est passée ta prise de fonction ?

J'ai été très bien accueilli au sein de la municipalité, que ce soit aux services techniques, à l'administration ou avec les élus. Je remercie d'ailleurs au passage toutes les personnes concernées.

5- La diversité des travaux qui te sont confiés demande de s'informer constamment des nouvelles lois et nouveaux règlements, de quelle manière ?

La préfecture et la directrice des services nous informent des nouvelles lois et nouveaux règlements. Je peux également consulter internet, outil très utile pour obtenir constamment des informations.



6- Après ces quelques mois, quelles actions te semblent prioritaires ?

En priorité, l'entretien et la réfection de nombreuses chaussées sur la commune ainsi que la mise aux normes pour l'accessibilité des personnes handicapées, idem pour les bâtiments communaux. Mais toutes ces actions ne peuvent s'effectuer qu'avec l'accord préalable des élus.

7- Plus personnellement, as-tu des hobbies, des loisirs favoris en dehors de ton travail ?

En dehors du travail, je pratique le surf, le kite-surf, le tennis et le V.T.T. Obligé de garder la forme avec mes trois garçons !

8- En conclusion, te sens-tu bien dans tes baskets ?

Oui je suis effectivement bien dans mes baskets, satisfait d'avoir intégré la municipalité où je suis bien à mon poste, entouré d'une équipe dynamique et sympathique. En conclusion, je suis un homme heureux de vivre et de travailler.

Le conseil municipal et l'équipe chargée de rédiger le bulletin municipal te remercient d'avoir bien voulu te présenter aux Audiernais et Audiernaises et te souhaitent d'être bien accueilli par tous.



LE SERVICE VOIRIE EN IMAGES

Ramassage des déchets



Nettoyage des bords de route



Peinture sur route



Mise en place des ganivelles à la plage de Trescadec





Création des réseaux d'eaux pluviales

Rue Surcouf



Rue Charles Péguy



Rue de Kersudal





Remise en état du point environnement du Stum



Maçonnerie rue Aristide Briand



Mise en place des décorations de Noël





RÉALISATIONS – TRAVAUX 2009

Réfection de l'office du tourisme : Remise en état des locaux en juin 2009 avant l'arrivée de la nouvelle équipe, afin d'accueillir les estivants dans de meilleures conditions, dans un environnement plus moderne.



Accueil des personnes de passage – camping-car : Une borne a été installée sur la place Charles de Gaulle pour que les camping-caristes puissent effectuer leur vidange : 500 passages depuis le 1^{er} juillet.

Aménagement centre-ville 2^e étape : Des travaux routiers (rabotage puis enrobé) et de signalisation au sol, ont été entrepris début juillet pour rendre plus lisible la circulation en centre-ville avec des places de stationnement pour les cars le long du quai Anatole France, face au Crédit Agricole. Le nouveau plan de circulation qui laisse un nombre de places de stationnement équivalent, a été adopté pour offrir au marché un espace plus sécurisé.

Virage Quai Jacques de Thézac : Mise en place de plateaux ralentisseurs afin de sécuriser la sortie des résidents des Marines. Création d'un cheminement piéton côté mer de 90 cm de large au minimum, matérialisé par une peinture au sol. Au niveau du belvédère, le muret de pierre a été remplacé par une rambarde. Des passages piétons ont été créés et l'écoulement des eaux est amélioré par des avaloirs supplémentaires. Pensez à respecter le 30 km/h !!



Programme voirie 2009 (en cours) : Point à temps, arasement ou enrobé. Après la remise en état de la rue Camille Desmoulins, dix autres chantiers restent à venir :

- Rue Raymond Couillandre
- Rue Pierre Jakez Hélias
- Rue de Verdun
- Rue Michel Le Bars
- Rue Emile Combes
- Rue Louis Pasteur
- Rue Guesno
- Rue de Stalingrad et Brossolette
- Quai Anatole France (trottoirs)
- Rue du 14 juillet (trottoirs)



Boîte postale : Une nouvelle boîte à lettres vient d'être installée à l'intersection des rues de Kergadec et Verdun. Cela fait suite à une demande des habitants après le retrait de la précédente, suite à la vente de la maison sur laquelle elle était installée. Dans un premier temps la Poste a refusé de la remettre prétextant le peu de lettres déposées. Il a fallu l'intervention du maire pour que finalement la boîte à lettres soit remise.



PROJETS – TRAVAUX 2010

2010 SERA UNE ANNÉE RICHE EN TRAVAUX

AMENAGEMENT RUE MARCELLIN BERTHELOT : SENS UNIQUE MONTANT

La sécurité des usagers, riverains comme automobilistes exigent une réfection totale de cette rue, permettant un réel aménagement des aires de stationnement, des espaces piétonniers, un accès handicapé normalisé, une réduction de la vitesse et enfin une réelle prise en compte des richesses architecturales et patrimoniales de l'habitat existant. Les travaux ont démarré début décembre.

* Première phase : mise en place d'un réseau d'eaux pluviales sur l'ensemble de la rue (465m)

* Deuxième phase : travaux connexes : enfouissement des réseaux y compris les fourreaux pour la fibre optique, avec la participation du syndicat d'électrification et remplacement des canalisations d'eaux courantes en partenariat avec le syndicat des eaux (en premier jusqu'à la rue Hoche)

* Troisième phase : travaux de voirie, avec mise en place des trottoirs aux normes, peinture au sol, signalétique et aménagements paysagers.

Les travaux dureront environ neuf mois avec une interruption pendant l'été.



CONSOLIDATION DE LA FALAISE DE LA PLAGE DE TRESCADEC (entre le Roi Gradlon et le Grand Large)



Après la mise en place de mesures conservatoires (signalétique et ganivelles), des travaux de confortement seront réalisés : purges manuelles des blocs instables et mise en œuvre de grillage plaqué. Montant des travaux y compris étude : 65 000 € TTC. Cette portion rocheuse est incluse au Plan de Prévention des Risques (PPR).



CRÉATION D'UN RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES : Rue de Keridreuff et venelle Lully

Les travaux concernent toute la rue, de la venelle Sainte Anne à la rue Maréchal Leclerc. En effet, les ruissellements ont entraîné une instabilité des terrains et des constructions à flanc de colline, ainsi que de nombreux sinistres. Le réseau d'assainissement sera aussi remanié car suite au passage des caméras dans les canalisations, nous avons pu constater un réseau en mauvais état.



PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES



Nous devons gérer le patrimoine de la commune, c'est une obligation légale : il s'agit de prendre des mesures de prévention, de conservation ou de réfection.

Dans le cas de notre cité, ceci concerne l'état des murs de la commune car pour certains ils représentent des risques d'éboulement et d'accident pour les riverains et les passants.

Une première évaluation a eu lieu en 2009 en présence de René DONVAL, adjoint chargé de l'urbanisme et de la voirie, et des spécialistes du laboratoire régional des ponts et chaussées de St Brieuc : 39 murs tant publics que privés ont

été recensés car ils présentaient des risques plus ou moins importants. Des priorités ont été établies en fonction des risques éventuels que cela peut représenter. Un plan d'action va être discuté en conseil municipal, en fonction de ces priorités et des moyens. Une seconde visite est programmée en 2010 dans le cadre d'une visite annuelle, accompagnée de formations techniques. Des injonctions de travaux pourront être adressées aux propriétaires privés de murs présentant des risques d'éboulement. Un document est tenu à la disposition des habitants en mairie.

JARDINS FAMILIAUX : C'EST PARTI !!

Comme promis la municipalité va mettre à la disposition des habitants des quartiers de Kérivoas et Keristum un terrain pour en faire des jardins familiaux.

Une première étape vient d'être franchie le **24 Novembre**, au cours d'une réunion d'information avec les habitants de Kérivoas. Madame le Maire a informé les habitants présents qu'une parcelle de **1222 m²** allait être aménagée par les services techniques de la ville représentés par Quentin CASTOR, responsable des services techniques, et Fabrice BUREL, responsable du service espaces verts.

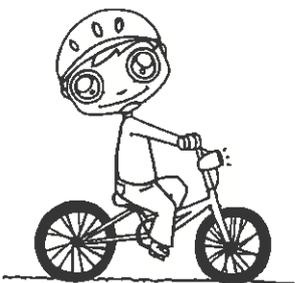
Cette opération a également le soutien d'Habitat 29, déjà partenaire lors de la fête de quartier.

Les futurs jardins familiaux seront gérés par une **association loi 1901** avec les futurs locataires de parcelles. Une équipe s'est portée volontaire pour s'en occuper et **10 habitants** se sont déclarés intéressés pour louer une parcelle. Une cabane commune sera montée et des outils collectifs y seront entreposés. Des soutiens techniques ponctuels feront l'objet d'une convention entre l'association et les services techniques de la ville.

Souhaitons de la convivialité, de la solidarité aux participants et de bonnes récoltes...



VÉLOROUTE DU CAP



En partenariat avec le Conseil Général du Finistère (maître d'ouvrage), la Communauté de Communes du Cap-Sizun et l'Agence Ouest-Cornouaille Développement (AOCD), la ville d'Audierne va favoriser la circulation des vélos sur le territoire en créant un véloroute.

Celle-ci ira de Suguensou à la plage de Trescadedec via la place du Général de Gaulle, les quais puis la route de la corniche. Le montant des subventions octroyées par le Conseil Général du Finistère couvre 80 % du montant des travaux qui consistent à l'amélioration de la bande de roulement et à la mise en place de la signalétique.



LE REVENU SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

DÉFINITION



revenu de Solidarité active

Le RSA est entré en vigueur le 1^{er} juin 2009 en France métropolitaine. Il sert à :

- **Compléter les revenus du travail pour ceux qui en ont besoin** : si votre salaire est limité, le RSA peut, sous certaines conditions de ressources et selon votre situation familiale, améliorer votre quotidien, et cela même si vous ne bénéficiez actuellement d'aucune prestation.
- **Encourager l'activité professionnelle** : quand vous retrouvez un travail, le RSA vous assure un complément de revenus qui vous permet de gagner plus que vos seules prestations.
- **Lutter contre l'exclusion** : avec le RSA, un interlocuteur unique suit l'ensemble de votre dossier, vous accompagne dans votre recherche d'emploi et vous informe sur les aides qui peuvent faciliter votre reprise d'activité.
- **Simplifier les minima sociaux** : au lieu de recevoir plusieurs aides séparées (allocation de parent isolé ou RMI ou intéressement proportionnel et forfaitaire à la reprise d'activité) et qui ont des règles complexes, vous recevez une seule et même aide qui intègre plusieurs prestations sociales et demeure stable si votre situation ne change pas.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les personnes :

- de plus de 25 ans (ou celles de moins de 25 ans ayant un enfant né ou à naître);
- exerçant ou reprenant une activité professionnelle, qui peuvent ainsi cumuler revenus du travail et revenus issus de la solidarité ;
- sans activité, notamment les bénéficiaires actuels du RMI (revenu minimum d'insertion) ou de l'API (allocation de parent isolé). Le RSA décroît progressivement à mesure que les revenus du travail augmentent.

Ainsi pour estimer le montant de votre RSA, constituer votre dossier, vous pouvez prendre contact avec la mairie d'Audierne afin de fixer un rendez-vous. Madame Joëlle MOALIC-VERECCHIA, adjointe aux affaires sociales et Madame Anne BLOCH, secrétaire du CCAS, vous recevront le mardi après-midi à partir de 14h30, pour vous aider dans vos démarches.

L'ÉQUIPE DU CCAS EST À VOTRE ÉCOUTE :

Jacqueline DONVAL (Présidente, absente sur la photo),
 Joëlle MOALIC-VERECCHIA (Vice-présidente), Jocelyne
 QUILLIVIC, Christian HEURTE, Françoise MONTANARO,
 Marcien BONTONNOU, Aimée NORMANT, Marie-Thérèse MOAN,
 Marie-Laure GUTTON (absente sur la photo), Anne BLOCH (Secrétaire)



Rappel : Pour bénéficier des services du Secours Alimentaire du Cap Sizun, il faut s'adresser au CCAS de la Mairie. Après évaluation de la situation financière du demandeur, celui-ci reçoit une autorisation d'accès au Secours Alimentaire, d'une durée de validité de trois mois, renouvelable. Souvent trois ou six mois suffisent pour passer un cap difficile. Les bénévoles accueillent les personnes en difficulté tous les jeudis matin de 9h00 à 11h10, au local situé au n°104 de la rue du 14 juillet.



LES PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Ces nouveaux passeports sont en service à la mairie d'Audierne depuis le 28 avril 2009 et sont réalisés uniquement sur rendez-vous (02-98-70-08-47).

Il est demandé de bien se renseigner auprès de la mairie afin de préparer son dossier. Cependant, pour les personnes désirant se rendre aux Etats-Unis, nous vous conseillons de prendre contact avec la Préfecture (02-98-76-29-29) et plus précisément avec son service des passeports.

Le passeport est un titre de voyage individuel, valable 10 ans pour les personnes majeures et 5 ans pour les personnes mineures.



Pièces à fournir lors d'une première demande :

- un document officiel avec photo (carte d'identité même périmée, passeport, permis de conduire, permis de chasse...)
- un acte de naissance, de moins de 3 mois, avec filiation
- un justificatif de nationalité française, si besoin
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, France Télécom, attestation de carte vitale, carte étudiante...)
- les timbres fiscaux :
 - * pour un majeur : 89 €
 - * pour un mineur de 15 ans et plus : 45 €
 - * pour un mineur de moins de 15 ans : 20 €

Les photos seront prises en mairie.

Pièces à fournir lors d'un renouvellement :

- l'ancien passeport, qui sera restitué s'il comporte un visa en cours de validité
- un acte de naissance, de moins de 3 mois, avec filiation
- un justificatif de nationalité française, si besoin
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, France Télécom, attestation de carte vitale, carte étudiante...)
- les timbres fiscaux :
 - * pour un majeur : 89 €
 - * pour un mineur de 15 ans et plus : 45 €
 - * pour un mineur de moins de 15 ans : 20 €

Les photos seront prises en mairie.





Pièces à fournir lors d'un remplacement pour perte ou vol :

- un document officiel avec photo (carte d'identité même périmée, passeport, permis de conduire, permis de chasse...)
- un acte de naissance, de moins de 3 mois, avec filiation
- un justificatif de nationalité française, si besoin
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, France Télécom, attestation de carte vitale, carte étudiante...)
- la déclaration de perte ou de vol
- les timbres fiscaux :
 - * pour un majeur : 89 €
 - * pour un mineur de 15 ans et plus : 45 €
 - * pour un mineur de moins de 15 ans : 20 €

Les photos seront prises en mairie.

Pièces à fournir lors d'une modification (changement d'adresse, changement d'état-civil) :

- l'ancien passeport (la modification est gratuite si ce dernier est en cours de validité)
- un acte de naissance, de moins de 3 mois, avec filiation
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, France Télécom, attestation de carte vitale, carte étudiante...)

Si vous détenez un passeport "Delphine" à bande de lecture optique, en cours de validité, le changement d'adresse ne donnera pas lieu à un remplacement mais à une mise à jour du titre.



Le retrait du passeport se fait également sur rendez-vous : la personne majeure ou mineure doit obligatoirement se présenter en mairie afin de pouvoir effectuer la prise d'empreintes.

N.B :

- Les photos d'identité pour les enfants de moins de 6 ans sont à faire obligatoirement chez un photographe.
- Les enfants de moins de 6 ans ne sont pas soumis à prise d'empreintes.

Statistiques : Environ 160 passeports ont été délivrés depuis le 28 avril 2009 à la Mairie d'Audierne. Le délai de fabrication est de 6-7 jours.

AVIS AUX FUTURS VOYAGEURS :

N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT POUR VÉRIFIER LA VALIDITÉ DE VOTRE PASSEPORT AVANT TOUTES RÉSERVATIONS.



VIE SOCIALE

Le repas de aînés : Comme tous les ans, c'est l'occasion de réunir autour d'une bonne table tous les Audiernais âgés de 70 ans et plus.



La fête des voisins :

Organisée par la Mairie d'Audiernne en collaboration avec Habitat 29, cette manifestation a réuni les résidents des HLM de Kerivoas et de Keristum. Un moment de joie et de bonne humeur pour tous.



Les colis de Noël :

Ce cadeau est réservé aux Audiernais qui n'ont pas été au repas et qui sont âgés de plus de 75 ans.



Une heureuse centenaire :

Madame BONIS, habitante du Castel, a fêté ses 100 ans en juin dernier. A cette occasion, elle a reçu la visite de Madame le Maire et de ses deux premiers adjoints, munis d'une belle composition de fleurs et d'un panier garni.



Notre doyenne : A l'occasion du Congrès des Maires à Paris, Mme le Maire en a profité pour rendre visite à Mme Anna CASTREC, veuve GUILLOU, la doyenne d'Audiernne, qui a fêté ses 106 ans le 12 décembre. Cette figure de la ville, originaire de Plouhinec, a construit à Audiernne en 1936 et réside maintenant dans une petite maison de retraite du côté de Maurepas (78).



Cap-Solidarité : Une nouvelle association qui se veut solidaire auprès des personnes en difficulté. Elle propose divers services à la personne : déménagement à caractère social, récupération et réparation d'électroménager ou encore aide aux démarches administratives. Elle intervient également pour des petits travaux d'extérieur et d'intérieur sans concurrencer le secteur marchand. L'objectif premier est de rompre l'isolement social pour les personnes les plus démunies.

En cette période de Noël, l'association récolte des jouets en bon état pour les distribuer aux enfants qui n'ont pas la chance de recevoir de cadeaux. Contact au 02-98-70-86-32 ou au Centre Menez-Veil – Rue Ar Veil à Plouhinec



Portage de repas à domicile au 02-98-74-98-98 :

Ce service de portage de repas à domicile dans le Cap-Sizun permet de maintenir à domicile les personnes âgées, tout en ayant une alimentation équilibrée notamment en cas de retour d'hospitalisation, d'isolement ou d'apparition de la dépendance. Il s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans ainsi qu'aux personnes handicapées.

Il s'agit de repas équilibrés et diversifiés (possibilité de régime sans sucre, sans sel ajouté ou mixé), qui comprennent une entrée, un plat de résistance, un accompagnement, un fromage et un dessert (pour le midi), un potage et un laitage (pour le soir).

Les repas, cuisinés par la Maison Familiale de Poullan-sur-mer, sont livrés par l'équipe du CIAS, en liaison froide, du lundi au dimanche avant midi. Le coût du portage de repas livré à domicile s'élève à 9,50 €.

Sous certaines conditions, il est possible d'obtenir des aides par le biais de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA), vos assurances, Mutuelles et Caisses de retraite.

Les menus sont affichés en mairie comme ci-joint.

CIAS Cap Sizun

Semaine du 23 au 29 Novembre 2009

Torgues
Colline

Menu du mois de Novembre : Comme d'habitude

	<i>Midi</i>	<i>Soir</i>
Lundi 23 <i>St Gilbert</i>	Sauclason à l'ail Pâtis Fromage Fruit de saison	Potage Entremets vanille
Mardi 24 <i>St Yves</i>	Coquille de macédoine et surimi Tomates farcies Semoule couscous Fromage Yaourt aux fruits	Potage Riz au lait
Mercredi 25 <i>St Catherine</i>	Maquereau au vin blanc Rôti de dinde au cidre Pommes sautées Fromage Gratin de pamplemousse	Potage Légéois chocolat
Jeudi 26 <i>St Euphème</i>	Salade piémontaise Sauté de porc aux champignons Lentilles et carottes Fromage Crème au caramel	Potage Yaourt aux fruits
Vendredi 27 <i>St Jean</i>	Terrine de campagne bretonne Poisson du jour Choux-fleurs béchamel Fromage Fruit de saison	Potage Clafoutis
Samedi 28 <i>St Jug</i>	Friand au fromage Steak haché sauce tomate Endives braisées Fromage Flan pâtissier	Potage Compote de fruits
Dimanche 29 <i>St Saturne</i>	Salade d'avocats Lapin à la moutarde Flageolets/Tomates Prov. Fromage Tarte Pomme/noix de coco	Potage Pâtis suisses aromatisés



ENFANCE, JEUNESSE, CULTURE ET SPORT

CONTRAT ÉDUCATIF LOCAL (CEL)

Activités du mercredi après-midi et ateliers « lire et faire lire ».

Depuis janvier 2009 la commune d'Audierno participe, par la rédaction de fiches action et la mise en place d'activités, au CEL coordonné par la communauté des communes.

Les ateliers mis en place pour l'année scolaire 2009-2010 sont au nombre de 5 et concernent actuellement, pour 58 places disponibles, 49 enfants (dont 33 d'Audierno soit 67,3 %) répartis comme suit :

- éveil sportif pour les 3 - 6 ans : 11,
- pratiques sportives innovantes pour les 6 - 8 ans : 9,
- pratiques sportives innovantes pour les 8 - 11 ans : 12,
- activités manuelles pour les 6 - 11 ans : 10,
- art du clown pour les 8 - 11 ans (10 séances) : 7.

Le coût de ces activités est peu élevé pour les parents (1,50 € ou 2,00 € par séance pour les enfants d'Audierno, 2,00 € ou 2,50 € pour les enfants hors commune), la volonté de la municipalité étant de permettre à tous de pouvoir y accéder.



Dès la rentrée ont également repris les ateliers « lire et faire lire », initiés en mai dernier, sur le temps de restauration municipale, en direction des enfants de 4 à 8 ans. Les bénévoles (qui doivent obligatoirement avoir plus de 50 ans) sont cette année plus nombreux (8 personnes contre 3 l'an dernier), ce qui permet d'offrir au moins un atelier de lecture quotidien et de pouvoir accueillir 24 enfants au minimum chaque semaine. Ces ateliers sont gratuits.

APREM'DIS JEUX



Ce projet est né de la volonté commune d'une habitante d'Audierno, Caroline Perrinot et de l'adjointe au Maire qui sont parvenues à monter le projet avec la participation active du Comité d'Animation et le soutien matériel du centre de loisirs du Cap-Sizun (prêt de jeux) et de la Communauté des communes (achats de jeux inter-communaux).

Après trois séances très fréquentées (une au mois de juin dans l'espace art des halles (photos) et deux cet été aux Capucins) la municipalité et le comité d'animation ont décidé de programmer une rencontre mensuelle. Elle a ainsi lieu un dimanche par mois, au foyer Marthe Pierre, dans la rue du 14 juillet, entre 16 h 00 et 18 h 30.

L'objectif est de permettre d'offrir des moments d'échanges et de convivialité, des moments de rencontres intergénérationnelles autour de jeux très divers, tout au long de l'année. Nous vous y attendons. L'entrée est libre et gratuite.



Calendrier prévisionnel de janvier à juin 2010 : 17 janvier, 14 février, 21 mars, 11 avril, 16 mai et 13 juin.



SPECTACLE DE NOËL

Tous les ans la commune offre aux enfants et petits-enfants d'Audierne (jusqu'à 7 ans) un spectacle de Noël. En décembre 2008, ils étaient très nombreux à être venus écouter la conteuse Fiona Mac Léod. Ils ont ensuite eu la surprise de voir arriver le Père Noël avant de partager un goûter bien apprécié.

Espérons que le spectacle du Margoden Théâtre (marionnettes à fils) programmé pour cette année aura autant de succès.



ACCUEIL DES TOUT-PETITS ET DES PLUS GRANDS - PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE CRECHE OU MICRO-CRECHE ...

Il n'existe actuellement sur le territoire de la commune aucune structure d'accueil concernant les tout-petits ni les plus grands.

Plusieurs rencontres et réunions informelles ont eu lieu depuis plus d'un an pour tenter de voir si une solution pouvait être apportée à ce problème. Malheureusement, le contrat enfance-jeunesse intercommunal signé jusqu'en 2011 ne nous permet pas pour l'instant d'envisager de structure nouvelle.

Nous avons pris rendez-vous dès le début de l'année 2010 avec les différents acteurs concernés et souhaitons être à l'initiative d'une enquête qui sera réalisée auprès de toutes les familles du Cap-Sizun afin de pouvoir définir leurs besoins actuels et le cas échéant de tenter d'adapter l'offre aux besoins réels, quel que soit l'âge des enfants.



CHARTRE DE LUTTE CONTRE L'ALCOOLISATION DES JEUNES



Ce document a été élaboré en collaboration avec la communauté de brigade de gendarmerie d'Audierne, la brigade de prévention de la délinquance juvénile du département et les différents acteurs concernés (commerçants, associations et écoles principalement). Il définit des engagements, assortis d'actions concrètes, que les signataires sont tenus de respecter.

Le but de cette charte est de favoriser les changements de mentalité et de comportement concernant la consommation abusive d'alcool, de provoquer questionnement et réflexion, et de faire en sorte que les choses évoluent positivement, aussi vite que possible, chez les jeunes et les moins jeunes.

SOUTIEN ACTIF AU LANCEMENT D'ACTIVITÉS ASSOCIATIVES PAR LES JEUNES DU TERRITOIRE

La mise en place d'une Commission jeunes participative et de Commissions de suivi de projets, à la suite d'une rencontre avec les jeunes du territoire, a permis d'envisager, à leur initiative, plusieurs actions et activités et a donné lieu à de nombreuses réunions de travail.

Si certains souhaits (cours et stages de Hip-Hop, scènes ouvertes) n'ont pu être finalisés à ce jour, pour des raisons techniques ou financières, le projet boxe a, lui, réussi à se mettre en place et a gagné son autonomie complète.

L'association « Boxing club du Cap » a en effet vu le jour en septembre 2009, ses boxeurs se détachant ainsi de la « tutelle » bienfaitrice que lui assurait le Ring olympique douarneniste depuis un an. Il faut souligner que cet aboutissement a été rendu possible par la volonté commune des jeunes (passation d'un diplôme d'instructeur par l'un d'eux) et de la commune (installation de l'équipement nécessaire : rings d'occasion + potences).

Nous souhaitons, dans la mesure de nos possibilités, pouvoir accompagner de nouveaux projets et les portes de la mairie sont ouvertes aux jeunes qui désireraient se lancer dans l'aventure.



SÉCURISATION, AMÉNAGEMENT PAYSAGER DE L'AIRE DE JEUX DU MÔLE DU RAULIC INSTALLATION D'UN NOUVEAU JEU

L'aire de jeux pour enfants située près du môle du Raoulic a été l'objet de nombreuses réunions des membres de la Commission Jeunesse et Sport depuis plus d'un an, en collaboration avec le responsable du service Espaces verts et l'éducateur sportif de la ville. Après des moments fructueux de réflexion et d'échanges, de nouveaux aménagements se concrétisent :

- une **clôture** vient d'être installée autour des jeux existants, pour des raisons évidentes de sécurité (accès direct à la route et au plan d'eau tout proches, protection en cas d'arrivée intempestive de chiens...) et d'hygiène (porte à fermeture automatique empêchant l'entrée autonome des animaux),
- l'**aménagement paysager d'une partie de la falaise** vient d'être réalisé, ceci afin de permettre son entretien de manière plus aisée et, surtout, sans utilisation de produits toxiques,
- un **nouveau jeu** devrait être installé avant l'été prochain, maintenant que la première partie de la falaise est aménagée. Il viendra compléter le parc déjà existant et concernera des enfants plus âgés (7 – 12 ans).



MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE POUR LA CRÉATION D'UN ESPACE D'ART CONTEMPORAIN

La ville vient de confier la gestion de l'espace art situé au-dessus des halles à l'association Art'ria. Ce lieu se nomme désormais *Le dessus des halles*. L'objectif de cette action, projetée par les artistes d'Art'Ria, est la promotion de l'art contemporain, tout au long de l'année, dans la ria du Goyen. Les contenus présentés dans cet espace seront très divers : expositions, installations, vidéos. Seront également programmées des interventions comme des soirées lecture, des concerts, des conférences. L'association souhaite également favoriser l'accès du jeune public (scolaires) et des familles à ce lieu, les échanges entre artistes et public. Il n'y aura aucune vente d'œuvres lors des expositions. L'accès à la salle est gratuit.



Rencontre entre des enseignants du Cap-Sizun et les artistes du collectif Art'Ria le mercredi 9 décembre.

RAFRAICHISSEMENT DU CINÉMA LE GOYEN



Les fauteuils, le sol et une partie des tissus muraux de l'orchestre du cinéma Le Goyen ont été remplacés au mois de septembre. Ce rafraîchissement a été financé à hauteur de 90 % du montant hors taxe par le Compte de Soutien Automatique (CSA) qui est le produit d'une taxe prélevée sur chaque billet vendu. La charge restant à la charge de la commune a été de 18 771 € sur un budget total de 67 915 €.

Des travaux d'entretien (peinture notamment) ont également été réalisés par les services municipaux et M. VIGOUROUX, le gérant. La prochaine étape concerne l'étude de l'amélioration du chauffage. Un diagnostic a été demandé à GrDF. Nous espérons qu'il puisse être réalisé rapidement. Les revêtements muraux seront eux aussi changés.

MISE EN RÉSEAU DU MUSÉE MARITIME AVEC DES MUSÉES LOCAUX

C'est suite à une demande formulée par le Musée maritime du Cap Sizun et à la volonté des responsables de chacune des structures et des municipalités concernées que ce projet a été relancé. Celui-ci doit permettre la mutualisation de certaines actions et de certaines dépenses ainsi que l'apport d'une aide professionnelle.

La première étape de ce projet consiste en l'inventaire des collections de chaque musée. Il sera réalisé par une personne employée en contrat d'accompagnement vers l'emploi (CAE) et nécessitera l'achat d'un logiciel spécifique et de matériel informatique (portable, appareil photo).

Il sera encadré par l'A OCD, qui voit là l'aboutissement d'un de ses souhaits, et bénéficiera de subventions diverses : subventions européennes dans le cadre du projet Leader porté par l'A OCD (55% hors salaire et charges du salarié), subvention d'Etat à travers le financement du CAE (90% du SMIC), subventions départementales (25 % hors salaire et charges du salarié).

Le budget résiduel (hors subventions) sera supporté par les trois communes à part égale. La ville d'Audierne aurait ainsi à sa charge 2 000 € sur un budget total estimé à 46 500 € environ.



EXPOSITIONS EN MAIRIE

Rétrospective Edmond LARDIC
du 16 juillet au 15 août 2009



Exposition Gwenaël MILLINER
du 20 août au 20 septembre 2009



MANIFESTATIONS ET ACTIVITÉS ORGANISÉES AVEC LA COLLABORATION ET SOUS L'ÉGIDE DE L'OFFICE DU TOURISME



Les tournois de volley de plage,
organisés et encadrés par Edmond INGOUF.

Les lundis du Goyen :
concert de jazz, de danse et
musique latine mais aussi
de chants de marins.



Rallye découverte du vieil Audierne, pour les enfants à partir de 7 ans, à réaliser en famille.
Ce rallye devrait être amélioré par l'office de tourisme en collaboration avec les bénévoles de Cap Accueil et du Musée maritime et se trouver étoffé pour l'été prochain.

BULLETIN MUNICIPAL MENSUEL

Chaque début de mois, vous pouvez trouver dans différents commerces de la ville, à la mairie, ainsi qu'à l'office du tourisme, un bulletin municipal mensuel gratuit. Celui-ci est destiné à vous rendre la vie municipale plus facile en vous indiquant principalement des informations pratiques : travaux en cours, modalités de certaines démarches administratives, manifestations diverses, contacts utiles ... Vous pouvez également le consulter sur le site de la ville (www.audierne.fr) dans la rubrique « vie municipale ».





LE PORT DE PLAISANCE

FRÉQUENTATION DU PORT PENDANT LA SAISON ESTIVALE

C'est pendant l'été que le port d'Audierne accueille le plus de visiteurs. Le plus souvent, il s'agit de plaisanciers français, mais le port de plaisance accueille aussi beaucoup d'Anglais. Nous avons également la visite des hollandais, irlandais, belges, allemands, suisses, suédois, finlandais, norvégiens et même des américains, canadiens et australiens.

Statistiques des 5 dernières années :

	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre de bateaux en juillet	400	460	368	382	446
Nombre de bateaux en août	393	428	458	371	359



LA MAISON DU PORT

Afin de satisfaire ces plaisanciers estivants, la municipalité a créé une nouvelle maison du port, quai Anatole France (à la place de l'ancienne bibliothèque), qui sera ouverte avant la fin de l'année.



La façade côté falaise, abritera la galerie technique qui permettra d'intervenir pour tout problème concernant les douches et les toilettes mises à disposition des plaisanciers. Le local comprend également une zone d'accueil et un bureau. Un accès indépendant, rue Guesno, est réservé aux toilettes publiques autonettoyantes qui seront accessibles aux personnes handicapées et ouvertes à tous.

L'eau chaude des douches est le résultat de la récupération des eaux pluviales chauffées par des panneaux solaires. L'éclairage est quant à lui assuré par des lampes à très basse consommation.

Le responsable du port, Alain BOSSENEC, pourra ainsi accueillir les amoureux de la mer dans de meilleures conditions : dans un espace plus convivial, moderne et adapté à tous.



LES BRÈVES

A L'ECOUTE DES AUDIERNAIS(ES)

Déjà **8 réunions publiques** depuis les élections municipales. Recenser les problèmes, fixer des ordres de priorité, dégager les moyens humains et financiers : tout un chantier mis en œuvre par nos élus avec les services techniques de la ville. Le plus important était de renouer les liens avec les habitants, ce que nous avons appelé la **démarche participative**, tel était la volonté de l'équipe municipale. Cette démarche nous la poursuivrons tout au long du mandat car nous savons bien que c'est ce qu'attendent les Audiernais et Audiernaises.



Des problèmes il y en aura toujours et donc ce travail en commun doit se poursuivre sans faiblir avec le soutien de tous. Vous avez votre place dans cette démarche de proximité. Rejoignez-nous au sein des commissions : Environnement – Cadre de vie ou Urbanisme – Circulation – Sécurité – Voirie. Si vous voyez des améliorations à apporter, n'hésitez pas à nous en faire part. Merci d'avance.

LE TÉLÉTHON 2009



Cette année encore, Audierno s'est mobilisée pour le Téléthon 2009 et de nombreuses associations y ont participé. Un stand du Comité d'Animation était installé sur le marché le samedi matin pour la vente de crêpes, bougies en cire, etc...

L'après midi, la salle omnisports était le centre des manifestations. Les motards ont effectué une randonnée de 120 km, la SNSM et les pompiers ont fait des démonstrations de secourisme, le club de VTT, les Réderiens (coureurs à pieds) et le



canoë-kayak ont participé à un relais, le Pat club et l'association Sport et détente ont démontré leur savoir faire, pendant que les marcheurs affrontaient les intempéries pour se rendre jusqu'à la passerelle des Capucins pour le lâcher de ballons accompagnés de la vedette de la SNSM. Un bar était également tenu par le Comité d'Animation avec café, vin chaud, crêpes et gâteaux.

Merci à tous les participants et à tous les donateurs au nom de la recherche.





LA JOURNÉE DE L'ARBRE



Les enfants audierneais âgés de 10 ans ont planté leur arbre lors de la « journée de l'arbre » dans le square Maurice Fenoux, face aux Capucins. Comme le dit le dicton « après l'effort, le réconfort » : parents et enfants se sont ainsi retrouvés en mairie pour un verre de l'amitié.



LES DÉCORATIONS DE NOËL



L'équipe municipale en collaboration avec les services techniques, a mis tout en œuvre pour décorer et mettre en lumière notre ville pendant ces fêtes de fin d'année.

Les éléments de décorations des sapins ont été réalisés par les enfants de la garderie municipale, le foyer Marthe Pierre, le foyer Kan ar Mor ainsi que le Secours Catholique.



Mise en place des nœuds par les résidents du Foyer Kan ar Mor

MISE EN PLACE D'UNE STÈLE



Les résistants ayant participé à la libération de la France à l'issue de l'appel du général de Gaulle le 18 juin 1940, avaient émis le vœu que soit dressée une stèle en mémoire du départ du premier bateau vers l'Angleterre. Nous allons donc ériger une stèle, réalisée par l'artiste Youn Capitaine, représentant le bateau Ar Zenith, place de la France Libre. Cette œuvre sera inaugurée le 18 juin 2010 en présence des derniers représentants des acteurs de l'époque.





QUELQUES NOUVELLES ASSOCIATIONS SPORTIVES

LE BOXING CLUB DU CAP



Le Boxing club du Cap a ouvert en septembre dernier. Il compte actuellement 19 jeunes âgés de 6 à 16 ans et 10 adultes. Les séances se déroulent à la salle omnisport d'Audierne, tous les lundis de 18h à 19h pour les jeunes et de 19h à 20h30 pour les adultes.

Le coût de la licence à l'année est de :

- Jeunes : 42 €

- Adultes : 82 €

Pour tout renseignement, contactez Sébastien QUÉLENNEC au 06-71-09-48-72.



N'hésitez pas à venir nous rejoindre et à profiter des 3 premières séances gratuites.

ENFIN UN CLUB DE VOLLEY-BALL POUR LE CAP-SIZUN !



Même si le volley est enseigné et pratiqué à l'école et au collège, et que les filets installés l'été sur les plages sont très utilisés, il n'y avait pas de structure associative dans le Cap-Sizun pour ce sport pourtant si populaire.

Ce manque est maintenant comblé, puisqu'une association vient d'être créée par quelques passionné(e)s. Dans un premier temps, c'est une pratique de loisirs qui est proposée : faire du sport entre amis et s'amuser sans trop se prendre au sérieux. Cette activité s'adresse initialement aux jeunes adultes, et moins jeunes, en provenance de tout le Cap-Sizun. Le club s'ouvrira plus tard aux plus jeunes lorsqu'un encadrement adéquat sera mis en place.

Le jeu en salle devrait commencer en janvier, un soir par semaine. Bien entendu, il sera complété de jeux sur la plage dès le retour des beaux jours !

Le club est actuellement en phase de recrutement : si vous avez envie de jouer, quel que soit votre niveau, n'hésitez pas à vous faire connaître par téléphone au 06-43-37-76-01 ou par courriel à : volleycapsizun@gmail.com

Nous vous attendons nombreuses et nombreux ! A très bientôt.



DÉMARCHE CITOYENNE : QUE FAISONS-NOUS DE NOS DÉCHETS !

Comme tous les ans, la communauté de communes du Cap Sizun participe à la Semaine de Réduction des Déchets, qui cette année est devenue européenne. Afin de proposer un plus large programme, l'édition 2009 s'est organisée avec les communautés de communes du Pays de Douarnenez et du Haut Pays Bigouden.

LES ACTIONS SUR LE TERRITOIRE



Cette année, le ton décalé et humoristique a été choisi pour aborder ces thèmes. Afin d'éviter les arguments culpabilisateurs utilisés habituellement, un programme original a été présenté autour d'une structure monumentale créée par Marc MORVAN.

Les habitants d'Audierne ont pu s'étonner de voir une benne étrange sur le parking des halles mardi 24 novembre dernier. Pour élucider cet événement, un comédien a tenu le rôle d'un inspecteur du Laboratoire International de Recherche des Déchets Disparus (LIRDD), a mené son enquête, collecté les indices, pour le plaisir des grands et des petits attirés par cette intervention hors du commun.

La benne et son inspecteur ont ensuite parcouru le territoire, dans le but d'interpeller et de faire transmettre les messages sur la réduction des déchets au quotidien.

Une kermesse des déchets a clôturé cette semaine haute en humour : des stands de jeux, des conférences, de la musique, le tout sur un ton original et, tenus par des intervenants spécialisés dans le compostage, la récupération, la puériculture écologique etc...

Contact et renseignements au 0800 10 65 97 ou sur www.cap-sizun.fr

Ainsi, la prévention permet de :

- Consommer moins de ressources
- Eviter le gaspillage de matières, d'eau et d'énergie nécessaires à la fabrication d'objets qui deviendront des déchets
- Maîtriser les coûts d'élimination des déchets : moins de déchets à collecter et à traiter, c'est moins d'argent dépensé
- Eviter la saturation et/ou la construction de nouvelles usines d'incinération ou de centres d'enfouissement.

QUELQUES ÉCO-GESTES

- Faire du compost de ses déchets de cuisine pour ses plantes (réduction de 40 kg par personne et par an)
- Limiter ses impressions papier (réduction de 6 kg par personne et par an)
- Choisir des produits avec moins d'emballage (réduction de 26 kg par personne et par an)
- Utiliser des piles rechargeables pour éviter de rejeter des déchets polluants



INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte :

- * du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- * le samedi de 8h00 à 12h00 (permanence état-civil)

PERMANENCES DES ÉLUS :

Jacqueline DONVAL (Maire, Conseillère Générale) : le mercredi matin sur rendez-vous au 02-98-70-08-47

Henri LE BORGNE (Finances et Économie) : le lundi de 11h00 à 12h00

Joëlle MOALIC-VERECCHIA (Solidarité et Action Sociale) : le mardi de 14h30 à 16h00 et sur rendez-vous

Anne PICHAVANT (Jeunesse, Éducation, Culture et Sport) : sur rendez-vous au 02-98-70-08-47

Robert BANIEL (Plaisance, Tourisme, Littoral et Marché) : le vendredi de 11h00 à 12h00

René DONVAL (Travaux et Urbanisme) : le jeudi de 10h00 à 11h30

DÉBARRASSEZ-VOUS DE VOS DÉCHETS

Pensez à faire le tri et à envoyer vos déchets dans les différents points environnement et containers de la commune ainsi que dans les déchetteries de Pont-Croix et Primelin.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

	PONT-CROIX		PRIMELIN	
	9h – 12h	14h – 18h		14h – 18h
Lundi	9h – 12h	14h – 18h		14h – 18h
Mardi	9h – 12h	14h – 18h	9h – 12h	14h – 18h
Mercredi	9h – 12h	14h – 18h	9h – 12h	
Jedi	9h – 12h	14h – 18h	9h – 12h	
Vendredi	9h – 12h		9h – 12h	14h – 18h
Samedi	9h – 12h	14h – 18h		





CAP-ACCUEIL



Créée le 6 novembre 1989, Cap-Accueil est une association intercommunale (loi 1901), un lieu de rencontre, d'information et d'échange pour les habitants du Cap. L'association anime et développe toutes les activités culturelles et de loisirs répondant à cet objectif. Aujourd'hui, pour ses adhérents, elle demeure un espace d'amitié, de convivialité, de rencontre et de découverte.

PROGRAMME DES ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES

Jour	Activité	Horaire	Lieu
Lundi	Informatique	9h - 12h	Cybercommune de Plouhinec
	Photo-vidéo	14h - 17h	Cybercommune de Plouhinec
	Anglais (conversation)	10h - 11h30	Salle Cap Accueil - rue Lamartine - Audierne
	Dessin - Peinture	14h - 16h	Salle au-dessus des halles - Audierne
	Broderie - Patchwork	14h - 17h30	Salle Cap Accueil - rue Lamartine - Audierne
	Théâtre	17h30 - 19h30	Salle Marthe Pierre - Audierne
Mardi	Anglais (Révision)	10h - 11h30	Salle Cap Accueil - rue Lamartine - Audierne
	Scrabble	14h30	Salle Cap Accueil - rue Lamartine - Audierne
	Travaux manuels	14h	Salle Marthe Pierre - Audierne
	Bridge	14h	Salle du Conseil - Goulien
	Breton Mervent niv 2	18h30	Salle Cap Accueil - rue Lamartine - Audierne
Mercredi	Randonnée (écureuil)	14h30	Voir programme mensuel
	Photo-vidéo	14h - 17h	Salle Cap Accueil - rue Lamartine - Audierne
Jeudi	Breton Mervent niv 8	10h30 - 11h45	Salle Cap Accueil - rue Lamartine - Audierne
	Bridge	14h	Salle Cap Accueil - rue Lamartine - Audierne
	Breton Mervent niv 5	18h30 - 19h45	Maison des Associations - Plouhinec
	Breton Mervent niv 7	20h - 21h15	Maison des Associations - Plouhinec
	Danse bretonne	20h30 - 22h	Salle du tennis de table - Esquibien
Vendredi	Informatique	9h - 12h	Cybercommune de Plouhinec
	Randonnée (léopard)	14h	Voir programme mensuel
	Théâtre Cornouaille	Soirée	Voir programme mensuel
	Belote	14h30	Salle Cap Accueil - rue Lamartine - Audierne
	Séniors	14h30	Mille clubs - Plouhinec





L'association organise également :

- des randonnées : le vendredi, départ à 14 h et le mercredi, départ à 14 h 30.
- des visites guidées du Vieil Audierne, à partir du parking de la Poste, tous les jeudis en juillet et en août. 2 € par personne. Dans l'année et pour les groupes, l'association se tient à leur disposition.

D'autre part, un stage de formation aux premiers secours (PSC1) est prévu courant janvier 2010. Dès à présent, il faudrait vous inscrire (places limitées). Cette formation dont le coût est de 75 euros est réservée de préférence aux titulaires de la licence FFRP. En effet, la FFRP prend en charge 75% du prix. Ce qui limite sensiblement la part personnelle du paiement.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2010

FESTIVAL DE MUSIQUES

Du 18 juillet au 19 août : Depuis 20 ans, le festival de musique classique propose des concerts dans les chapelles du Cap Sizun. Il s'ouvre maintenant à d'autres musiques (traditionnelle, contemporaine, jazz...) et présente des musiciens reconnus et des jeunes talents.

ART CONTEMPORAIN

Du 8 Février au 7 Mars : Accueil en résidence de création d'un artiste plasticien

Du 11 au 14 Mars : Exposition des œuvres de l'artiste accueilli en résidence.

Du 12 juillet au 28 août : Depuis 10 ans, le Circuit d'Art contemporain et patrimoine expose 10 artistes d'envergure (sculpture, installation, vidéo, peinture, photographie...) dans les chapelles du Cap Sizun. 32 000 visiteurs à l'été 2009.

Entrée libre et gratuite. Ouverture 10h30-12h30 > 15h-19h. Fermeture le mardi.

Des ateliers pédagogiques sont également organisés tout l'été.

LES OFF

4 Juillet : Conférence/débat sur « Introduction à l'art contemporain » par Claude Bouvier, responsable artistique des expositions ART A LA POINTE.

10 Août : Séance de Cinéma en plein air dans l'enclos des Capucins à Audierne, financé par la municipalité

RANDONNÉES-PATRIMOINE

3 randonnées à la journée sont organisées chaque été en lien avec ARTS A LA POINTE (musiques et expositions). Départ à 9h30, prévoir pique-nique.



Le programme estival définitif et détaillé (lieux et dates) sera disponible dans les offices de tourisme et les mairies du Cap Sizun.



UN PEU D'HISTOIRE...

LES ARMOIRIES DE LA VILLE

Audierne, comme la plupart des villes françaises, possède ses armoiries. Elles ont été créées en 1878-1879 par M. LE MEN archiviste du Finistère. Les armoiries conçues par ce dernier pouvaient se lire : « une ancre de marine accompagnée de deux homards en chef et d'un merlu en pointe (teinte neutre).

Ce n'est que plus tard, en 1934, que M. GUENNEC, bibliothécaire de Quimper, les modifia quelque peu et leur attribua des teintes appropriées en se conformant à la couleur des crustacés. Aujourd'hui, dans le langage des héraldistes, les armoiries d'AUDIERNE peuvent se lire : « D'or à l'ancre de marine de sable, accompagnée en flanc de deux homards de gueules et en pointe d'un merlu d'azur au chef cousu d'hermines ».

Précisons que dans l'art héraldique, l'or est jaune, le sable est noir, la gueule est rouge, l'azur est bleu, l'argent est blanc

NB : ces informations sont issues du bulletin municipal de 1965, Audierne comptait à l'époque 3913 habitants



LE PAUL-ÉMILE

A partir de 1907, les Gazelles des Sables d'Olonne ont été une révolution pour la pêche aux thons, à la sardine et à la drague. C'était des navires de 8 à 20 mètres qui marchaient de façon remarquable. Vers 1925, elles ont été remplacées par les barques et un certain nombre d'entre elles ont été vendues à des patrons du Guilvinec, de Douarnenez et d'autres ports Bretons.



Coque de construction traditionnelle, charpente en chêne, bordé en pin dans les hauts, chêne sous la flottaison, le Paul-Emile reprend la forme des chaloupes sardinières du début 1900. Sa construction au chantier de Saint-Guérolé s'est étalée sur un an (1997-1998).

Le Paul-Emile est à ce jour le seul navire de type Gazelle des Sables d'Olonne à flot et on peut l'admirer dans le port d'Audierne. Il vient d'être classé **bateau d'intérêt patrimonial** par la Fondation du Patrimoine Maritime. Ce bateau appartient à Monsieur Bernard LAGNY.



ÉTAT-CIVIL 2009

Naissances :

19.02.2009 – Tya CHALM--LANNIEL
 15.04.2009 – Nino COLIN
 10.05.2009 – Nolan PORSMOQUER
 19.06.2009 – Kyllian MAUGUEN



15.07.2009 – Nino SOULARD
 28.09.2009 – Maëlie CHARRON
 01.10.2009 – Erell TRETOUT
 17.10.2009 – Lylou LE BLÉVEC



Mariages :

03.04.2009 – Jean-Yves POULIQUEN et Delphine COUREUIL
 18.04.2009 – Mathieu JIMENEZ et Diane CHAZELLE
 27.06.2009 – Bernard GRIFFON et Nadine ROUSSEL
 04.07.2009 – Jacques OLIVA et Malyka SANTO STEFANO
 18.07.2009 – Laurent LUCAS et Audrey SIDER
 31.07.2009 – Loic LE BRUN et Leila GADJEVA
 19.09.2009 – Laurent BIDET et Maryline NICOLAS
 05.11.2009 – Loïc GRANIER et Valérie COLLARD

Décès :

01-01-2009 – Patrice LE BRUN	28.05.2009 – Marie BOSSER
06.01.2009 – Charles AMIS	28.05.2009 – Marie BOSSER veuve GENTRIC
17-01-2009 – Yvonne CUIILLANDRE veuve LE CORRE	05.06.2009 – Raymond CALVEZ
18.01.2009 – Gérard MYRI	08.06.2009 – Amédée GUIARD
25.01.2009 – Francine LAFFONT ép BLAISIN	14.06.2009 – Michel PEIGNAUD
29.01.2009 – Honoré KÉROUÉDAN	18.06.2009 – Rémi FLÉGEAU
03-02-2009 – Raymond MAZÉ	26.06.2009 – Marguerite QUILLIVIC veuve PITON
07.02.2009 – Carmen WÉBER veuve DEVIGNAT	07.08.2009 – Germaine BALINEC ép ANSQUER
11.02.2009 – Simone GUÉRY veuve TRAUCOU	09.08.2009 – Marie LABASQUE veuve LE BORGNE
12.02.2009 – Marie PITON veuve BOURLIER	10.08.2009 – Maryse LE BAIL ép GUILLOU
17.02.2009 – Albert GALL	10.08.2009 – Marie LE LAY veuve MOIGNE
20.02.2009 – Véronique CAROFF	24.08.2009 – Émilien STRULLU
06.03.2009 – Jean LE DEM	25.08.2009 – Jean-Louis DINCUFF
16.03.2009 – René JOLY	27.09.2009 – André BONGIBAUT
25.03.2009 – Fernand BIZOT	16.09.2009 – Yves GUÉVEL
26.03.2009 – Anna SOUBEN veuve STERVINO	01.10.2009 – Jean KERLOCH
30.03.2009 – Jacqueline GUILLOSSOT ép YOUÉNOU	09.10.2009 – Pascal YVEN
28.03.2009 – Rachelle BUREL veuve LE GALL	11.10.2009 – Jane LE BOUR veuve MARTIN
29.03.2009 – Alain SAPRON	21.10.2009 – Denis GRIFFON
30.03.2009 – Paul DROUILLARD	22.10.2009 – Dominique MOALIC
18.04.2009 – Roger COLIN	26.10.2009 – Jean VELLY
18.04.2009 – Marie KERSUAL veuve FRIANT	31.10.2009 – Jeannine TOUSSY veuve MORA
23.04.2009 – Hélène PÉRENNÈS veuve ROÉ	08.11.2009 – René PERROT
23.04.2009 – Claude BEDEL	11.11.2009 – Marguerite NORMANT veuve SALAUN
05.05.2009 – Jeanne LAGADIC	01.12.2009 – Marie PRIOL ép KÉRISIT



**Merci à tous ceux qui ont
participé à l'élaboration
de ce bulletin.**

L'équipe municipale.

Ce bulletin est disponible sur